

## Où est la priorité à l'éducation ?

Dans nos établissements, nous n'avons pas attendu les chiffres du Monde pour constater que la création massive de postes n'avait pas eu lieu. Ainsi, à la moitié du quinquennat, seuls 3856 postes auront été créés, dont 950 pour le 2<sup>nd</sup> degré. De même que la promesse de priorité à l'enseignement professionnel ne s'est pas concrétisée.

Du 27 novembre au  
4 décembre 2014

je vote



Communiqué du  
SNUEP-FSU  
Bureau national  
du 6 novembre 2014

Avec une réforme de la voie professionnelle engagée à la va-vite et contre les personnels, les PLP ont vu leurs conditions de travail considérablement alourdies par la refonte des programmes, les CCF et des classes demeurées surchargées. Le tout pour quelle contrepartie ? Un pouvoir d'achat en berne ! Le gel des salaires des agent-es de la Fonction publique se poursuit et le 1er ministre confirme le maintien de ce gel jusqu'en 2017.

À nos revendications, le ministre et le gouvernement font la sourde oreille. Pendant ce temps, il multiplie les gages au Medef, en lui offrant tout un pan de l'enseigne-

ment professionnel et de ses élèves sur un plateau : promotion à tous crins de l'apprentissage, 500 000 apprentis en 2017 dont 60 000 dans les EPLE, multiplication des primes à l'embauche d'apprentis, expérimentation sur la co-élaboration des diplômes avec 8 branches professionnelles, et retour sur la législation liée aux machines dangereuses et au travail en hauteur pour les mineurs.

À celles et ceux qui s'opposent à ces politiques austéritaires et autoritaires d'accélération des exonérations fiscales pour le patronat, de démantèlement de la protection sociale, des services publics,

>>>



## Sommaire

- Communiqué du BN... P 1-2
- Préavis de grève... P 2
- Lettre à la ministre... P 3
- Semaine d'actions... P 4
- RV intersyndical pour l'emploi public et les salaires... P 5
- Lettre intersyndicale au président de la République P 6
- Manifestation contre le chômage et la précarité ... P 7
- Vote électronique : lettre à la ministre... P 8
- Pour un avenir solidaire. P 9
- Lu au BO... PP 2, 4, 5

>>>

SNUEP-FSU  
Préavis de grève  
pour le jeudi 20 novembre



du Code du travail, de destruction de l'environnement, le Gouvernement répond de manière autoritaire et brutale en expulsant des élèves sans-papiers, interdisant les manifestations, ou en engageant des forces de répression telles qu'elles ont entraîné la mort de Remi Fraisse à Sivens.

- Le SNUEP-FSU soutient la manifestation du Collectif Alternative à l'Austérité « Mobilisons le peuple social contre l'austérité » qui se tiendra samedi 15 novembre.

- Le SNUEP-FSU soutient la manifestation initiée par le CNDF (Collectif national Droits des femmes) « Contre les violences faites aux femmes » qui se tiendra samedi 22 novembre.

- Avec l'intersyndicale CGT FP, FA-FP, FSU, SOLIDAIRES FP, mobilisons-nous le mardi 18 novembre de 12 h à 14 h pour la défense de l'emploi public et des salaires.

À CES POLITIQUES, NOUS DISONS  
« ÇA SUFFIT » !

LE SNUEP-FSU APPELLE LES PLP À SE MOBILISER PENDANT LA SEMAINE D' ACTIONS DU 17 AU 22 NOVEMBRE ET À SE RETROUVER JEUDI 20 NOVEMBRE À 11 H DEVANT LE MINISTÈRE POUR FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX !

Avec la FSU, le SNUEP-FSU mobilisera le samedi 22 novembre à Paris à 10 h lors d'un rassemblement aux Invalides et lors d'un grand meeting de l'éducation à 13 h à la Maison de la Chimie (métro Invalides).

Bulletin officiel n° 40  
du 30 octobre 2014

• Brevet d'études professionnelles  
Spécialité hygiène et propreté, création et modalités de délivrance : modification  
arrêté du 30-9-2014 - J.O. du 18-10-2014-  
NOR MENE1423094A

## PRÉAVIS DE GRÈVE >

Depuis la généralisation du Bac Pro en 3 ans, le SNUEP-FSU alerte le ministère de l'Éducation nationale des effets délétères de cette réforme sur les conditions d'études des élèves, leur poursuite d'études et/ou leur insertion professionnelle mais aussi sur les conditions de travail des PLP. La revalorisation tant affichée de l'enseignement professionnel public n'est toujours pas de mise dans nos établissements. Six ans après sa mise en place, nous demandons de façon urgente qu'un bilan global de la réforme soit effectué afin que des mesures soient prises rapidement pour remédier aux multiples difficultés que les élèves et les personnels rencontrent au quotidien.

C'est pourquoi, le SNUEP-FSU appelle à une semaine de mobilisation et d'action du 17 au 22 Novembre 2014 qui se pontuera par un rassemblement le jeudi 20 novembre 2014 Place Jacques Bainville 75007 PARIS.

Le SNUEP FSU dépose, par la présente, un préavis de grève pour le jeudi 20 novembre 2014 afin que les collègues soient, conformément à la réglementation en vigueur, administrativement couverts pour leur démarche.

Cette journée de mobilisation concerne les Professeur-es de Lycée Professionnel et les Conseillers Principaux d'Education.

Bulletin officiel n° 40  
du 30 octobre 2014

• Baccalauréat professionnel  
Spécialité technicien géomètre-topographe, création et modalités de préparation et de délivrance : modification  
arrêté du 30-9-2014 - J.O. du 18-10-2014-  
NOR MENE1423120A

## LE SNUEP-FSU ÉCRIT À LA MINISTRE ➤

Madame la Ministre,

Le SNUEP-FSU a sollicité en septembre une audience spécifique sur l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de votre part. Nous réitérons notre demande et nous demandons à vous rencontrer lors de notre journée pour la valorisation de l'enseignement professionnel public initial sous statut scolaire initiée par notre organisation syndicale le jeudi 20 novembre.

Les élèves que nous scolarisons (en LP, SEP, EREA et SEGPA) sont principalement issus des CSP les plus défavorisées et sont souvent éloignés de la culture scolaire. La voie professionnelle publique leur permet d'apprendre un métier tout en bénéficiant d'enseignements de qualité dans les disciplines plus académiques. L'enseignement professionnel public participe aussi depuis de nombreuses années à la démocratisation scolaire ; le baccalauréat professionnel a d'ailleurs fortement contribué à rendre effectif l'objectif des 80 % d'accès d'une classe d'âge à ce diplôme. Il participe aussi à la réduction des inégalités scolaires, à la diminution des sorties sans qualification et l'augmentation du niveau de qualification des jeunes. Cette voie de formation, en prise avec les milieux professionnels, illustre de façon concrète et tous les jours que l'Éducation nationale n'est pas déconnectée du monde de l'entreprise.

Cependant, l'enseignement professionnel public a été fortement attaqué ces dernières années notamment par la réforme du baccalauréat 3 ans qui a renforcé les difficultés d'études des élèves et dégradé les conditions de travail des personnels. Il souffre aussi d'une concurrence déloyale et injuste imposée au profit de l'apprentissage - alors que ce système très onéreux n'a jamais fait preuve de son efficacité pour lutter contre le chômage des jeunes et contre les sorties sans qualification.

De nombreux rapports, dont beaucoup émanent de vos services, actent le fait que l'enseignement professionnel public concentre des difficultés importantes (échec scolaire, décrochage, résultats au baccalauréat insatisfaisants, souffrance au travail des personnels, difficultés de recrutement...). Malgré ces bilans, aucune mesure concrète n'a été prise pour améliorer les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des collègues.

L'enseignement professionnel public, ses personnels et ses élèves attendent plus de votre nomination. La mise en œuvre de la feuille de route de la conférence sociale n'est pas la réponse attendue. Le discours récurrent sur le développement de l'apprentissage dans l'Éducation nationale ou la labellisation de nouveaux campus des métiers et des qualifications ne l'est pas non plus.

Lors de cette audience nous souhaitons aborder les éléments présents dans la feuille de route de la conférence sociale que vous entendez mettre en œuvre ; les difficultés inhérentes à la réforme du baccalauréat professionnel 3 ans, imposée sous le gouvernement précédent et aucunement remise en cause à ce jour (parcours, évaluation, contenus d'enseignement, PFMP...); le décrochage scolaire ; la souffrance au travail des enseignant-es devenue très alarmante ; le recrutement problématique des PLP et leur formation.

Le SNUEP-FSU continue de penser que l'enseignement professionnel public a un rôle majeur à jouer dans le système éducatif comme dans la société dans son ensemble et qu'il doit rester une voie d'éducation et de formation permettant de répondre aux nombreux défis à venir (réindustrialisation, transition énergétique, développement durable, développement du numérique, accompagnement de la personne...). Parce que l'ensemble de ces questions méritent enfin une attention et qu'elles ne peuvent plus être reléguées ou traitées à la marge, le SNUEP-FSU souhaite une audience le jeudi 20 novembre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétariat national

Courrier du SNUEP-FSU  
à la ministre

Paris, le 6 novembre 2014



## **DU 17 AU 22 NOVEMBRE, LA FSU DONNE DE LA VOIX! >**

Alors que les conséquences de la crise sont lourdes pour de trop nombreux citoyens et que les inégalités sociales et territoriales se creusent, les services publics sont plus que jamais indispensables. Les évolutions nécessaires dans de nombreux domaines pour répondre aux défis de notre siècle et aux besoins d'une population qui augmente se feront aussi avec les services publics et la Fonction publique.

C'est pourquoi la FSU organise une semaine d'actions du 17 au 22 novembre avec de multiples initiatives autour de la Fonction publique, et une initiative spécifique pour l'Éducation à Paris le 22 novembre.

Durant cette semaine, sont notamment prévus :

- une semaine d'action du SNUEP-FSU « pour l'enseignement professionnel » avec notamment un rassemblement au ministère le 20
- une semaine de l'enseignement agricole
- un colloque du SNUipp-FSU sur l'École maternelle (le 20 à Rennes)
- une conférence/témoignages du SNES-FSU sur le socle et les programmes le 20
- un colloque du SNEP-FSU à Paris les 20 et 21 sur les programmes.

Elle s'achèvera avec une initiative spécifique le 22 novembre à Paris : "Avec la FSU, l'Éducation donne de la voix !"

Cette journée s'organisera autour d'un rassemblement sur l'esplanade des Invalides à 11h et un meeting à la maison de la chimie de 13h à 15h.

Par ailleurs dans le cadre unitaire Fonction publique, la FSU avec l'UGFF-CGT, Solidaires et FA-FP organise le 18 novembre une journée d'interpellation des élus et des rassemblements pour dénoncer le gel du point d'indice des agents de la fonction publique et la situation globale de l'emploi public.

**Parce que le modèle social de  
notre pays est un facteur de  
cohésion sociale, d'égalité et de  
solidarité,**

**Parce que les agents de la Fonc-  
tion publique sont essentiels pour  
faire fonctionner partout sur le  
territoire des services publics de  
qualité,**

**Parce qu'ils doivent être mieux  
reconnus et revalorisés,  
Parce qu'il s'agit bien là d'investis-  
sements pour l'avenir,**

**La FSU appelle à défendre et à  
améliorer les services publics et la  
Fonction publique !**



### **Bulletin officiel n° 39 du 23 octobre 2014**

- Traitement automatisé des données
- Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel permettant l'inscription des élèves des classes de troisième en classe de seconde dans un lycée au moyen d'une procédure de téléservice
- arrêté du 17-9-2014 - J.O. du 7-10-2014-  
NOR MENE1422050A

**MARDI 18 NOVEMBRE 2014  
LE PROCHAIN RV POUR LA  
DÉFENSE DE L'EMPLOI PUBLIC  
ET DES SALAIRES  
MOBILISONS-NOUS,  
RASSEMBLONS-NOUS! >**

Parce que depuis le 15 mai dernier, date de la dernière manifestation unitaire pour la défense du pouvoir d'achat et de la qualité de l'emploi public, la situation au sein de la Fonction publique s'est encore dégradée, nos quatre organisations syndicales viennent d'interpeller le président de la République pour que soit entendue notre demande de justice sociale, d'égalité et de solidarité.

Nous refusons de renoncer aux justes revendications que nous portons unitairement :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins ;
- Un large processus de titularisation des agents non titulaires et le développement des garanties pour les précaires ;
- Des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents ;
- La possibilité d'exercer les missions de service public dans des conditions décentes.

Nos inquiétudes sont grandes également face aux projets en cours : réforme de l'État, revue des missions, réorganisation territoriale, projet de loi santé...  
Pour réussir et être utiles à la société,

les réformes ne peuvent pas avoir pour objectif central la recherche de réduction de coûts mais répondre aux besoins de la population et à l'amélioration nécessaire des conditions de travail des agents.

Les choix budgétaires proposés par le gouvernement au travers des projets de loi de finances font peser de graves menaces sur l'avenir de la Fonction publique et de la solidarité nationale.

Pour demander que cesse cette politique de régression pour la Fonction publique, ses agents et les services publics nos quatre organisations appellent les trois versants de la Fonction publique à se rassembler :

- **le 18 novembre à Paris devant l'Assemblée nationale de 12h à 14h** où nous demanderons à rencontrer le président de la Commission des finances.
- **le même jour, à l'initiative des intersyndicales locales, sur tous les territoires de métropole et d'Outre-mer** où nous rencontrerons les élus et préfets.

**Nous jugerons des réponses qui nous seront apportées ce jour-là. À défaut, nous poursuivrons notre action dans un cadre unitaire le plus large possible dès le début 2015.**

**Bulletin officiel n° 39  
du 23 octobre 2014**

- **Traitement automatisé des données**  
Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la mise à jour des fiches administratives des élèves du second degré par leurs responsables légaux au moyen d'une procédure de téléservice  
arrêté du 17-9-2014 - J.O. du 8-10-2014-  
NOR MENE1422049A

Communiqué CGT-FP, FA-FP, FSU,  
SOLIDAIRES FP  
24 octobre 2014



Lettre intersyndicale  
CGT-FP, FA-FP, FSU, SOLIDAIRES FP  
23 octobre 2014

Monsieur le Président de la République,  
Les agents de la Fonction publique souhaitent, par cette lettre ouverte, vous faire part de leur inquiétude et de leur colère face à la politique que vous menez sur les services publics. Confrontés à des politiques publiques (RGPP, réforme territoriale, loi HPST...) qui ont conduit à la suppression de plus de 150 000 emplois, victimes d'un gel du point d'indice initié dès le mois de juillet 2010, les personnels attendaient des perspectives plus favorables pour celles et ceux qui, chaque jour, agissent avec une grande conscience professionnelle qu'ils dépendent de l'État, de la territoriale ou de l'hospitalière. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le gel des salaires s'est poursuivi et le Premier ministre confirme l'intention de le maintenir jusqu'en 2017. La non revalorisation de la valeur du point d'indice sur une période aussi longue est un fait sans précédent. Comment accepter que cette valeur ait décroché de l'inflation de 14 % depuis le 1er janvier 2000 ? Nos organisations syndicales n'ont eu de cesse de réclamer une négociation urgente pour mettre fin à cette situation. Aujourd'hui, plus d'un million d'agents vivent avec des revenus équivalents au SMIC, voire en dessous pour celles et ceux qui sont à temps partiel imposé. La précarité est devenue exponentielle dans de nombreux secteurs et tout particulièrement dans le versant territorial. Cela ne peut pas durer. En matière d'emploi, le bilan de ces dernières années et les perspectives sont tout aussi inquiétants. Certes trois secteurs sont déclarés prioritaires, l'Éducation, la sécurité et la justice. Cela reste une nécessité. Cependant nous ne pouvons admettre que ce renforcement se fasse au détriment de tous les autres secteurs. Pour la plupart des agents ce choix est totalement incompris et inacceptable. Ces restrictions d'emplois ont des conséquences néfastes sur la qualité des services rendus aux usagers et sur les conditions de travail des personnels : perte de repère quant aux missions, souffrance au travail, désorganisation de services... Les effets sont similaires dans la fonction publique territoriale et hospitalière. L'objectif de 50 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 dans le projet de loi de finances et dans celui de la sécurité sociale, se fait en grande partie au détriment des salariés, particulièrement des agents de la fonction publique, et des retraités. La Fonction publique connaît bien la nécessité de réforme car s'il y a bien un secteur qui, au fil du temps, s'est fortement modernisé, adapté, c'est bien celui des services publics afin de toujours répondre mieux aux besoins de la population. Qu'ils s'agissent des missions exercées directement par l'État, les collectivités locales ou l'hôpital public, ils ne se sont jamais autant transformés. Adaptation du service public à l'évolution de notre société souvent remarquable qui est à mettre essentiellement à l'actif de ses agents. Mais, les réformes pour réussir et être utiles à la société ne peuvent pas avoir pour objectif central la recherche de réduction de coûts. Or, les inquiétudes sont grandes aujourd'hui face aux projets en cours : réforme de l'État, revue des missions publiques, réorganisation territoriale, projet de loi santé... Nous réaffirmons que le modèle social de notre pays est un facteur de cohésion sociale et de solidarité. C'est aussi un outil de lutte contre les inégalités. Ce sont bien ces enjeux qui doivent être le moteur des réformes à conduire. La dépense publique est en réalité autant d'investissements pour notre pays. Et derrière ces investissements, il y a des services publics, des femmes et des hommes qui les servent chaque jour avec un grand engagement. Pour assurer ces financements, une véritable réforme fiscale basée sur davantage de justice sociale, symbolisée par l'impôt progressif sur le revenu, est indispensable. Il est nécessaire également d'assurer la lutte contre la fraude fiscale qui s'élève aujourd'hui à 60 milliards d'euros. Les aides aux entreprises, sans contrôles ni conditionnalités notamment en terme d'emplois, ne produisent aucunement les résultats nécessaires. En revanche, elles exigent un effort qui pèse essentiellement sur les actifs et les retraités. Il est temps de cesser cette politique qui en outre porte en germe le désintérêt de l'action politique. Il est urgent désormais d'entendre la nécessité de justice sociale, d'égalité et de solidarité. Nous espérons, Monsieur le Président de la République, que vous porterez une attention particulière à la demande des agents de la Fonction publique et que vous apporterez une réponse favorable à leurs attentes. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre très haute considération.

**MANIFESTATION CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ ! SI CE N'EST PAS NOUS, ALORS QUI ? SI CE N'EST PAS MAINTENANT, ALORS QUAND ? >**

Le samedi 6 décembre 2014 aura lieu la 12<sup>e</sup> édition de la manifestation contre le chômage et la précarité et pour la justice sociale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation des chômeurs, des précaires, des salariés et de la majorité de la population est loin de s'améliorer, bien au contraire. Chaque mois, de plus en plus de chômeurs, malgré l'explosion des radiations, des mesures contraignantes dont le but est de renforcer et multiplier les contrôles.

Une nouvelle convention d'assurance chômage défavorable aux chômeurs ; une allocation dont le plafond baisse de 57,4 % à 57 % des derniers salaires ; des droits rechargeables, dont la mise en oeuvre encore floue laisse craindre une pérennisation de la précarité. En effet, dans la conjoncture actuelle qui espère encore un CDI à temps plein ? Au-delà des chômeurs, les salariés voient leur revenu remis en cause, y compris le SMIC, et leurs conditions de travail dégradées, avec des attaques sans précédent contre les 35 h et les seuils sociaux.

Stigmatiser et culpabiliser les victimes du choix des profits contre les hommes et les femmes et n'offrir comme avenir à la jeunesse que le chômage et la précarité !

Ce sont les victimes qui sont montrées du doigt !!

Favoriser encore et toujours le Medef, les actionnaires et les financiers, à coups de pacte de responsabilité, d'exonérations, de remises sur les cotisations sociales... Voilà la politique que nous subissons

aujourd'hui ! Eux, ils s'organisent et se défendent, et comme rien ne leur suffit jamais, ils attaquent pour en avoir toujours plus, d'argent, de pouvoir... Et nous qui avons l'immense force du nombre, on pense trop souvent que c'est comme ça, que l'on n'y peut rien, que ça ne changera jamais...

Les pôles-emploi, les CAF et tous les « guichets » publics sont de plus en plus éloignés des centres villes, au fond de zones industrielles et commerciales, avec les problèmes de transports et de déplacements que cela génère. Cela aussi conduit à l'isolement des chômeurs et les privent un peu plus des quelques droits qui leur restent. Bientôt le centre d'appel et de contact pour les chômeurs, le 39 49 ne serait plus accessible, gratuitement, dans les agences comme c'est le cas aujourd'hui, il sera joignable mais à partir de son propre téléphone donc de façon payante : encore un droit de moins et une difficulté de plus !

Les attaques contre les chômeurs sont des attaques contre toutes et tous, nous vous appelons solennellement à participer nombreux à la manifestation contre le chômage et la précarité et pour la justice sociale, le samedi 6 décembre 2014, à 14 h, Place de Stalingrad à Paris.

- Un emploi correctement rémunéré, librement choisi, socialement utile
- L'indemnisation de toutes les formes de chômage et de précarité avec le SMIC réévalué comme référence.
- L'arrêt des contrôles et des sanctions contre les chômeurs et précaires.
- La gratuité des transports publics pour les chômeurs, les précaires et leurs familles.
- L'application du droit au logement pour toutes et tous

**Tous ensemble chômeurs, précaires, intermittents, intérimaires,... avec ou sans papiers Pour nos droits !**

*Communiqué associations de chômeurs et syndicats : AC ! APEIS, MNCP, CGT, FSU*

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

**RS** Rassembler - Proposer - Agir

**POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC** (loi n° 82)

**SNUEP F.S.U.**

**APPRENTISSAGE ET MIXAGE**

**Des mirages dangereux**

**Le loi de refondation de l'États a créé les basses qualifications de maintien de l'enseignement professionnel dans le secteur public d'activités (Bassacat national, enseignement supérieur et enseignement supérieur). Elle a aussi réaffirmé le rôle de l'État dans la politique de la construction des lycées d'enseignement sous statut scolaire. Pour la FSU, ce qui est véritablement en jeu, c'est la possibilité de l'agriculture d'obtenir un accès à une véritable politique de l'enseignement professionnel.**

**S**ous l'impulsion de l'Assemblée de la France des enseignants pour l'enseignement professionnel (AFEP) et de la FSU, le syndicat national des enseignants de l'enseignement professionnel (SNUEP) a organisé une manifestation nationale le samedi 6 décembre 2014 à Paris, à 14 heures, Place de Stalingrad. Cette manifestation a été précédée par une manifestation à la FSU le vendredi 5 décembre 2014 à Paris, à 14 heures, Place de Stalingrad. Ces deux manifestations ont permis de faire entendre la voix des enseignants de l'enseignement professionnel et de leur famille, de leur syndicat et de leur association. Elles ont permis de faire entendre la voix des enseignants de l'enseignement professionnel et de leur famille, de leur syndicat et de leur association. Elles ont permis de faire entendre la voix des enseignants de l'enseignement professionnel et de leur famille, de leur syndicat et de leur association.

**CONTACT**  
SNUEP F.S.U. - 10 rue de la République - 75011 Paris  
Tél : 01 42 42 42 42 - Fax : 01 42 42 42 42  
E-mail : contact@snuep.org

**SNUEP F.S.U.** Pour l'enseignement professionnel > **Offensifs et engagés!**

## VOTE ÉLECTRONIQUE : LETTRE À LA MINISTRE >

Courrier FSU  
Les Lilas, le 14 octobre 2014

Madame la Ministre,

Les agents des trois versants de la Fonction Publique désigneront le 4 décembre prochain leurs représentant-es dans les instances paritaires et les comités techniques. Nous sommes aujourd'hui très inquiets quant aux conditions de mise en oeuvre de la campagne électorale dans votre ministère et aux conséquences que cela pourrait avoir sur la participation des personnels aux différents scrutins auxquels ils sont appelés.

Nous constatons que toutes les conditions ne sont pas remplies pour favoriser une participation à la hauteur des enjeux. Compte-tenu des effets de la participation dans notre ministère sur la mesure de la représentativité dans la fonction publique, la FSU ne saurait accepter que puisse se reproduire la même situation qu'en 2011.

Au regard du bilan désastreux de 2011, nous avons alerté vos services sur les difficultés à répondre à un objectif de participation forte dans le cadre d'un vote électronique et la nécessité d'anticiper les problèmes engendrés par ce mode de vote.

Nous constatons que malgré de réelles améliorations sur l'accès aux informations en lien avec le scrutin via l'espace électeur et sur les conditions d'accès au bureau de vote électronique, de graves dysfonctionnements quant à la mise en oeuvre de la propagande électronique se produisent. Ils risquent de nuire au scrutin en instillant un doute dans l'esprit des personnels quant à la fiabilité du scrutin et la réelle volonté d'une expression démocratique de ces derniers.

Pour ce qui relève des moyens mis en oeuvre pour la communication électorale, nous sommes confrontés à l'incapacité du ministère à respecter ses engagements quant au nombre de messages électroniques que ses serveurs sont en mesure d'acheminer en direction des électeurs. Des messages envoyés il y a plusieurs jours n'ont pu être intégralement distribués, d'autres attendent encore de pouvoir être diffusés. Vos services s'interrogent désormais sur la pertinence de délivrer des messages au niveau infra-national, c'est-à-dire de donner aux organisations syndicales candidates les moyens de communiquer sur l'ensemble des périmètres électoraux des différents scrutins.

L'incapacité des serveurs académiques à absorber le flux de mails entrants empêche de nombreux personnels de recevoir la demande de validation de leur mot de passe dans un délai raisonnable et ainsi d'accéder à leur espace électeur. C'est donc certains éléments du déroulement des scrutins qui sont fragilisés voire menacés dans leur mise en oeuvre.

Il s'avère que le ministère n'est pas prêt au moment voulu, par défaut d'anticipation, et qu'aujourd'hui le bon déroulement de la campagne électorale ne peut être garanti. Comme en 2011, la société à laquelle vous déléguez la gestion de vos serveurs informatiques n'est pas capable d'assurer le service pour lequel elle est rémunérée.

La FSU, comme cinq autres organisations syndicales, représentant dans notre ministère plus de 80 % des suffrages exprimés en 2011, a signé les Accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique. Elle, comme d'autres, est donc en droit d'attendre que ceux-ci soient respectés.

La FSU vous demande, Madame la Ministre, d'accorder à cette campagne électorale toute l'attention qu'elle mérite, d'y consacrer les moyens nécessaires et de nous donner l'engagement politique que l'information et la participation des personnels soient prioritaires à hauteur des assurances qui nous avaient été données.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.



**POUR UN AVENIR SOLIDAIRE,  
OCCUPONS LE TERRAIN !  
RETROUVONS-NOUS LES 21 ET  
22 NOVEMBRE >**

Un Appel « Pour un avenir solidaire » du collectif Liberté, Égalité, Fraternité, composé de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, d'associations de défense des droits et libertés et de solidarité et d'organisations syndicales se concrétise par un grand rassemblement les 21 et 22 novembre à l'Université de Paris 8-Vincennes. Avec une soirée Médiapart le 21 et une journée de débats le 22. Occupons le terrain !

Activisme des animateurs de la Manif pour tous, des anti-ABCD de l'égalité et des anti-genre, incessante surenchère du Front national : dans notre pays, les idées ultranationalistes, identitaires, racistes et xénophobes s'étendent dans l'espace public. Avec une complicité et une bienveillance médiatiques sans précédent, des maires multiplient des arrêtés liberticides ; des œuvres sont censurées ou détruites ; le racisme et le sexisme s'expriment sans complexe sur les réseaux sociaux ; des enseignants, des documentalistes se voient sommés de s'en tenir aux canons du patriarcat ou de la « loi » naturelle ; des catégories entières de la population se voient pointées du doigt ; parce que pauvres, parce que musulmans, parce que Roms, parce qu'homosexuels, parce que d'un mauvais genre...

Ces dérives, nous ne les laisserons pas prospérer. Nous ne nous laisserons pas faire. Chacune et chacun

**pour un  
avenir  
solidaire**

**OCCUPONS LE TERRAIN**

**21 et 22 novembre 2014  
Université Paris 8**

d'entre nous, sur son terrain, à sa manière, est engagé-e dans des activités syndicales, associatives et citoyennes très diverses ; avec en commun la défense de la démocratie et de l'égalité, qui en est le cœur. Nous sommes confrontés quotidiennement aux défis portés par ces crises et ces postures qui infestent, inquiètent et déstabilisent nos sociétés. Nous refusons ces fausses rébellions, ces thématiques réactionnaires qui sèment la haine, opposent et divisent, détruisent la dignité humaine. Face à elles, nous sommes nombreux à vouloir réaffirmer la nécessité du vivre ensemble et reconstruire l'égalité et la solidarité pour sortir de ces replis idéologiques.

**Retrouvons-nous les 21 et 22 novembre, à l'université Paris 8, pour débattre des difficultés, construire collectivement des résistances quotidiennes, pour être plus forts ensemble.**

*Retrouvez toutes les infos sur  
<http://avenirsolidaire.org/>*

**Pour l'enseignement professionnel  
> Offensifs et engagés!**